

Réplique – Interpellation citoyenne sur les écoles de devoirs Conseil communal du 24 octobre 2013 – Geoffrey Roucourt

Tout d'abord, au nom du groupe Ecolo, je remercie madame Housni et l'ensemble des signataires de cette interpellation citoyenne. Merci en effet d'attirer l'attention des membres du Conseil communal sur une situation que l'on pourrait qualifier de surréaliste si elle n'était pas si inquiétante. Vous étiez déjà nombreuses et nombreux à nous interpeller lors du Conseil communal de septembre, vous aviez alors manifesté devant les portes de la Maison communale.

Ixelles est une des rares communes à disposer de son propre réseau d'écoles de devoirs dépendant directement de la commune. C'est une chance, c'est un atout. Encore faut-il qu'on prenne soin d'elles, qu'on tienne compte de leurs publics variés dans les choix qui sont posés, qu'on mette à disposition des enfants et des jeunes ainsi que des équipes qui les encadrent des locaux adéquats. Nous pourrions par exemple utiliser des bâtiments communaux vides dans certains quartiers à cette fin plutôt que de proposer de les revendre...

Aujourd'hui, vous venez témoigner devant nous de vos inquiétudes. Nous les comprenons et attendons du Collège des réponses à leurs attentes.

Ces derniers jours, nous avons pu lire et entendre diverses interventions médiatiques sur l'absentéisme scolaire ou le décrochage scolaire. Je ne doute pas que l'ensemble des membres de cette assemblée sera d'accord pour dire l'importance du travail des écoles de devoirs. Celles-ci constituent en effet un maillon important dans la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire et aussi pour que chacune et chacun puisse réussir dans les meilleures conditions.

Les écoles de devoirs apportent certes une aide aux devoirs à de nombreux enfants et adolescents. Mais, comme cela a été souligné, ce service permet aussi de motiver ces derniers et de leur donner ou redonner le goût et le plaisir d'apprendre, le goût de l'école.

De plus, les écoles de devoirs participent à la cohésion sociale, à un meilleur vivre-ensemble et à l'émancipation des jeunes. En témoignent les nombreux projets menés par les équipes qui encadrent ces jeunes, en plus de l'aide aux devoirs. En témoigne aussi la participation d'une des écoles de devoirs à un projet de la cohésion sociale ixelloise en matière d'alphabétisation et d'apprentissage du français.

Pour que tout ceci fonctionne, il faut que toutes les parties y mettent de la volonté et du cœur. Que chacun se trouve dans une relation de confiance et de respect mutuel. Et c'est ce qu'ont fait les personnes encadrant les enfants et adolescents. La motivation était au rendez-vous, y compris dans des situations parfois difficiles et des conditions loin d'être toujours optimales. De même que du côté des jeunes, une relation de confiance a dû se créer au fil du temps.

Aujourd'hui donc, des familles et des anciennes travailleuses et anciens travailleurs nous interpellent et nous font part de leurs inquiétudes face à la situation dans laquelle se trouvent les écoles de devoirs dépendant de la commune. La présence de ces familles montre à quel point ces personnes sont touchées par la situation et à quel point elles sont concernées par l'avenir de leurs jeunes.

Locaux vétustes, manque de matériel pédagogique etc n'ont découragé ni les jeunes ni l'équipe multidisciplinaire qui les encadre. Des appels à l'aide et au dialogue ont pourtant été lancés de la part des travailleuses et travailleurs. La plupart du temps sans réponse.

Soulignons les conditions dans lesquelles les travailleuses et travailleurs ont été engagés : contrats à durée déterminée à répétition, parfois pendant plusieurs années en modifiant ici et là

quelque chose au contrat histoire d'éviter de devoir passer à un contrat à durée indéterminée ; barèmes bien en deçà de la fonction exercée... Alors oui, nous entendons et comprenons qu'à un moment ils aient pu en avoir marre. Qu'ils demandent d'être entendus.

Aujourd'hui, une dizaine de travailleurs n'a pas vu son contrat renouvelé. Dans certains cas, il s'agit d'une volonté du travailleur mais dans bien des cas, il s'agit d'une rupture de la part de la commune. Les conditions dans lesquelles ces personnes ont été informées de leur non reconduction sont tout aussi désastreuses.

Les familles n'ont pas été averties non plus des changements importants au niveau de l'encadrement de leurs enfants pour cette année scolaire. Imaginez la réaction des enfants qui découvrent à la rentrée des écoles de devoirs - par ailleurs bien en retard par rapport à la rentrée scolaire - que les personnes qui les encadraient, en qui ils avaient confiance, avec qui ils avaient l'habitude de travailler ne sont plus là. Qu'il y ait à un moment ou un autre des changements, c'est normal, les gens changent d'emploi, etc. Mais que cela se fasse de manière aussi brutale et importante - 16 personnes ce n'est pas rien ! - relève de la mauvaise gestion et d'un manque de communication flagrant.

Nous avons la chance, ou plutôt nous pensions que c'était une chance, qu'une même personne au sein du Collège dispose des compétences « Jeunesse », « cohésion sociale » et « égalité des chances ». Trois compétences clés pour le cas qui nous occupe ce soir avec cette interpellation. Ce qui devrait être une opportunité pour la commune mais surtout pour ces enfants et ces jeunes se révèle plutôt être le contraire. Les enfants et les adolescents en difficulté scolaire doivent retenir toute notre attention.

Madame Housni l'a dit : grâce au travail mené par les encadrants en collaboration avec les enfants, ceux-ci progressent. Ce travail porte ses fruits. Ce n'est pas du court terme mais bien du moyen et du long terme. Des jeunes à qui on doit donner les mêmes chances qu'aux autres pour réussir à l'école et in fine dans la vie.

Les écoles de devoirs ont montré leur importance dans des quartiers où le tissu social est parfois fragile, des quartiers souvent désinvestis par la majorité.

De nouvelles équipes fonctionnent depuis la rentrée et j'imagine qu'il sera difficile de réengager les personnes écartées. Mais nous refusons que cette interpellation reste sans réponse et sans résultat. Nous insistons pour que le Collège aille à la rencontre de ces familles, pour que de réels investissements soient réalisés pour améliorer les conditions dans lesquelles les écoles de devoirs fonctionnent, en terme de locaux, de matériel pédagogique, de contrats de travail des employés et de communication entre la commune et les familles mais aussi entre la commune et les employés. La confiance doit être restaurée pour avancer. Sans cela, nous ne doutons pas que nous reverrons madame Housni et les autres familles à la rentrée prochaine...

Enfin, à chaque fois que je pose une question à l'échevin de la Jeunesse, il me répond, je cite, « *ne vous inquiétez pas, je travaille bien, j'ai beaucoup d'idées pour les jeunes d'Ixelles* ». Aujourd'hui, je ne suis pas inquiet, je suis très inquiet. Nous demandons donc qu'une commission soit réunie rapidement. A bientôt un an du début de cette législature, celle-ci n'a pas encore eu lieu, il est certainement plus que temps de parler de la situation des écoles de devoirs et de vos projets.